

Budget du Québec 2012-2013

Prudence, contrôle et retenue : maintien des acquis mais peu de nouveaux investissements en culture. Culture Montréal réagit au Budget du Québec 2012-2013

Québec, le 20 mars 2012 – Une reprise économique plus lente que prévu et une volonté de retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 laissent peu de place aux investissements réellement novateurs dans le Budget du Québec 2012-2013. Avec de nouveaux engagements en phase avec le taux de croissance des dépenses budgétaires globales pour 2012-2013 (soit 2 %), la culture fait l'objet de mesures de plus ou moins grande envergure qui permettront entre autres de maintenir certains acquis; de donner de l'élan au tourisme culturel; et de poursuivre le virage du secteur vers le numérique. Au nombre de ces mesures, mentionnons l'augmentation de 4,5 M \$ sur trois ans du budget du Conseil des arts et des lettres du Québec, dont 3,6 M \$ destinés aux organismes en danse. Le gouvernement agit ainsi en soutien au plan d'action dont s'est dotée la discipline.

Dans ce budget sans grande surprise, Culture Montréal regrette l'absence d'un engagement significatif à l'égard de la participation culturelle à l'échelle locale. Avec l'adoption récente de l'Agenda 21 de la culture du Québec, on aurait pu s'attendre à ce que la participation culturelle, notamment celle des jeunes, des familles et des nouveaux arrivants au Québec, soit mise de l'avant par le biais d'initiatives s'adressant aux organismes culturels, aux écoles, aux groupes communautaires et autres acteurs locaux.

Sur une note plus réjouissante, plusieurs mesures, visant le Québec entier ou plus spécifiquement Montréal, permettront au secteur culturel montréalais de contribuer encore davantage à l'attractivité et au rayonnement d'une métropole culturelle d'envergure internationale. Mentionnons entre autres :

- une augmentation de 5 M \$ au programme d'Aide financière aux festivals et événements touristiques;
- une hausse de 2,5 M \$ de l'enveloppe dédiée aux institutions muséales ainsi que la bonification du budget des musées Stewart et McCord;
- la bonification des crédits d'impôt à la production cinématographique et à la production de spectacles; et la création d'un nouveau crédit d'impôt pour la production d'événements et d'environnements multimédias présentés à l'extérieur du Québec;
- un nouvel investissement de 2 M \$ en 2012-2013 destiné aux événements mode montréalais et au Bureau de la mode de la Ville de Montréal;

- un investissement de 125 M \$ pour la réalisation de travaux en vue du 375^e anniversaire de Montréal (dont la création d'un nouveau pavillon pour le Musée des beaux arts et l'amélioration des installations de l'Espace pour la vie et du Parc Jean-Drapeau);
- l'augmentation de l'enveloppe dédiée au Fonds du patrimoine culturel du Québec (60 M \$ sur 8 ans, portant son budget annuel de 10 M \$ à 15,5 M \$).

Soulignons que Montréal a mérité et conservera son statut de métropole culturelle grâce à la présence pérenne des artistes, artisans et créateurs sur son territoire. À cet effet, le manque d'ateliers de création et de production artistique à Montréal continue de nous préoccuper. Le gouvernement du Québec répond à cet enjeu en créant un groupe de travail chargé d'évaluer l'opportunité de soutenir financièrement l'aménagement d'ateliers d'artistes à Montréal. Le dossier des ateliers d'artistes est connu depuis longtemps. On a identifié la problématique à la fin des années 1990. Elle a fait l'objet d'une attention particulière dans le Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017, puis d'un cadre d'intervention élaboré en 2009 par Culture Montréal et ses partenaires. Il est à souhaiter que 2012 soit enfin l'année de l'action et que le groupe de travail puisse rapidement voir ses propositions mises à exécution.

En conclusion, souhaitons que le retour à l'équilibre budgétaire, prévu l'an prochain, soit l'occasion de poursuivre les efforts en vue du 375^e anniversaire de Montréal et de créer de nouvelles mesures, économiques et fiscales, qui seront le fruit d'une vision du développement durable où la valeur ajoutée de la culture est entièrement prise en compte.

- 30 -

Source :

Sandra O'Connor
 Directrice de communications
 Culture Montréal
 514 845-0303, poste 21
 514 962-5827 (cell.)
sandra.oconnor@culturemontreal.ca